

RHÔNE-ALPES

La Banque de Vizille épaulé le réseau Michel Simond

DE NOTRE CORRESPONDANT
À GRENOBLE.

CIC Banque de Vizille devient l'actionnaire majoritaire, avec 70 % du capital, et dans le cadre d'un LBO, de la société Michel Simond Développement. Créée en 1991 et devenue un important réseau français de la transaction de fonds de commerce, avec 70 franchisés, la société prévoit un volume d'opérations de 300 millions d'euros pour 1.500 transactions en 2007. « Nous reprenons cette entreprise pour en assurer le développement », indique Richard Denis, directeur de participations à la Banque de Vizille. Si la banque d'affaires investit plus de 5 millions d'euros dans l'opération, « c'est dans un souci de rentabilité et après avoir analysé le potentiel de croissance de l'entreprise », ajoute Richard Denis.

Par ailleurs, pionnier dans son organisation par la normalisation du process, le réseau Michel Simond, à l'instar d'une bourse de fonds de commerce, met en relations des acquéreurs et des vendeurs en leur apportant son expertise et son accompagnement. Spécialisée sur le secteur hôtelier et notamment les CHR (cafés, hôtels, restaurants), la société, avec son nouvel actionnaire, va élargir son périmètre commercial à l'ensemble des fonds de commerce. De 70, son réseau de franchisés pourrait passer à 100, et le nombre de ses transactions augmenter mécaniquement de 500.

Marché actif et atomisé

Par ailleurs, ses nouveaux dirigeants misent sur un marché très actif et atomisé. En France, 2.300.000 professionnels sont répertoriés, dont 1 million ont pour assise le fonds de commerce, au sein desquels on note le poids de 500.000 artisans, 200.000 CHR et 160.000 commerces de détail. Chaque année, 60.000 fonds de commerce changent de mains. « Dans ce contexte de marché, plus d'une transaction de fonds de commerce sur deux se réalise de gré à gré, ce qui signifie que notre marge de progression commerciale sur ce type de transactions est importante », conclut Richard Denis.

GABRIELLE SERRAZ